



## Concertation citoyenne sur la révision du SDRIF Contribution du MNLE 93 NEP

Le 17 septembre 2020, Madame Péresse annonçait sa volonté d'une révision globale du SDRIF à l'issue de la « COP Ile de France ». Alors même que la loi climat et résilience du 22 août 2021 ne demandait aux régions qu'une simple intégration des nouvelles obligations dans leurs schémas régionaux à échéance 2024, Madame Péresse décidait d'une révision globale. Le SDRIF étant codifié, cette révision oblige la mise en place d'une concertation dans un délai de 15 jours à 3 mois.

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du SDRIF-E retenu s'étale sur un peu plus de deux ans. Au titre de l'environnement, afin de sensibiliser toutes les parties prenantes avec des outils accessibles, faire découvrir les leviers d'actions devant répondre aux grands défis et à la complexité de notre région, offrir des moments de débats donnant la parole à tous et permettant d'échanger, la concertation citoyenne est commencée depuis le 16 septembre pour se terminer le 15 décembre.

Le délai retenu de trois mois aurait pu être suffisant s'il ne s'agissait que d'intégrer les recommandations de la loi climat et résilience. Madame Péresse décidant d'une révision globale donc dérogeant aux obligations, aurait dû déroger aux trois mois. Aucun texte réglementaire n'interdit une collectivité d'organiser des concertations citoyennes sur des sujets de leur vie quotidienne.

L'ensemble de la procédure de concertation ne se trouve que sur la plateforme mise en place sur le site de la Région. Il est donc obligatoire d'être un collectif, une association, déjà sensibilisé à la pratique de consultation des sites institutionnels pour avoir connaissance de cette révision et de ses modalités. Alors que 17% de la population française souffre d'illectronisme selon l'INSEE, (34% des personnes peu ou pas diplômés (contre 3% des diplômés du supérieur) et 16% des ménages les plus modestes (contre 4% des ménages les plus aisés)).

Un bus, électrique, circule dans toute la région. Là encore, il est nécessaire d'aller sur le site pour connaître le lieu et les horaires de passage dans sa ville. Avec quelle pertinence le lieu est choisi ? Quelle est la compétence des animateurs de ce bus ? L'expérience vécue pour la ville de Saint-Denis par les habitants confirme que la Région ne s'est attachée qu'à la forme et non au fond. Une camionnette, le bus étant en panne, Saint-Denis métro Université. Eloigné des quartiers, du centre-ville, des points de convergences des habitants. L'animateur, étudiant, ne connaissait pas la région Ile de France car il venait d'y arriver.

25 participants compris élus et techniciens, représentant 638 197 ménages (recensés en 2019 - INSEE) présents à la réunion publique organisée pour la Seine Saint-Denis à Bobigny le 15 novembre dernier. Mais quels ont été les moyens mis en place pour faire connaître cette réunion ? Des cartes du kit de concertation totalement abscons pour les personnes éloignées du sujet et qui n'ont jamais pratiqué ce jeu qui devrait normalement permettre de comprendre les enjeux systémiques de la fabrique de la ville. Une liste de 7 sujets, problèmes semble-t-il majeur pour la région, avec la liste des solutions pour les résoudre distribuée en milieu de réunion. C'est là tous les moyens de sensibilisation, devant permettre le débat qui aura animé la réflexion des séquanodionysiens au devenir de leur région jusqu'en 2040.

Cette première phase de ce long processus n'est pas à la hauteur des enjeux qui vont engager les habitants de la région Ile de France pour plusieurs dizaines d'années. Les modalités mises en place en particulier leur connaissance permettant d'y participer nécessitent d'autres moyens. Les élus régionaux mais également départementaux, municipaux, devraient être des relais de cette transformation attendue.

Pantin le 23 novembre 2022